



Réf.: T:\050-OP-MAP\2025\250010 Elyse neocarb Fos\05 PC AT DP PCM\020 Plans archi\PC NEOCARB.V1.pln

ELYSE SPV 6
 Société par actions simplifiée
 Siret 9185896980001 - APE 3511Z
 CO/ Elyse Energy 91 rue de la part Dieu 69003 Lyon
 Tel : 04 87 91 89 95 - contact@elyse.energy

Maître d'Ouvrage ELYSE  Maxime VIGOT Chef de projet mvigot@elyse.energy Hervé MOINE Directeur délégué territorial hmoine@elyse.energy	Identification et nature de l'opération PROJET DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL NEOCARB PHASE 1 Fos-sur-mer	BUREAU DE CONTRÔLE / SPS APAVE Pierre DELRIEU Chef d'agence Conseil Sud Est Environnement et risques industriels Santé et Sécurité pierre.delrieu@apave.com Lara MILLION Ingénieure projet lara.million@apave.com Déjanire RICHIR Cheffe de projet dejanire.richir@apave.com	BUREAU D'ETUDE PARLYM Olivier REPELLIN Chef de projet olivier.repelin@parlym.com Hicham SAMAHNA Expert Technique Infrastructure hicham.samahna@parlym.com Tony ISSAVERDENS Coordinateur études tony.issaverdens@parlym.com Gabriela ORENBUCH GOMES Ingénieure Projet gabriela.orenbuchgomes@parlym.com Raul RISI Ingénieur Process raul.risi@parlym.com Zahir OMAD Ingénieur zahir.omad@parlym.com	BUREAU D'ETUDE ECOLOGIQUE ECOMED Livia VALLEJO Cheffe de projet l.vallej@ecomed.fr	Maîtrise d'œuvre  4, place Sacil Carnot 13002 Marseille tél. : +33 (0)4 95 09 42 00 fax : +33 (0)4 95 09 42 39 www.map-architecture.fr	N°aff. 250010 Associé-RTAR Visa: #### 22/10/2025 Date	DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE PHASE 1 ATTESTATION DU CONTROLEUR TECHNIQUE	Visa Echelle PC12 N° du plan A3	<table border="1"> <tr> <th>NEO</th> <th>PC</th> <th>FBOU</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> </tr> <tr> <td>Projet</td> <td>Phase</td> <td>Auteur</td> <td>Emetteur</td> <td>Discipline</td> <td>Zone</td> <td>Bâtiment</td> <td>Niveau</td> <td>Etage</td> <td>Référence PC</td> <td>Format</td> <td>Indice</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	NEO	PC	FBOU													Projet	Phase	Auteur	Emetteur	Discipline	Zone	Bâtiment	Niveau	Etage	Référence PC	Format	Indice				
		NEO	PC	FBOU																																				
Projet	Phase	Auteur	Emetteur	Discipline	Zone	Bâtiment	Niveau	Etage	Référence PC	Format	Indice																													
<table border="1"> <tr> <td>NEO</td> <td>PC</td> <td>FBOU</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Projet</td> <td>Phase</td> <td>Auteur</td> <td>Emetteur</td> <td>Discipline</td> <td>Zone</td> <td>Bâtiment</td> <td>Niveau</td> <td>Etage</td> <td>Référence PC</td> <td>Format</td> <td>Indice</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>											NEO	PC	FBOU													Projet	Phase	Auteur	Emetteur	Discipline	Zone	Bâtiment	Niveau	Etage	Référence PC	Format	Indice			
NEO	PC	FBOU																																						
Projet	Phase	Auteur	Emetteur	Discipline	Zone	Bâtiment	Niveau	Etage	Référence PC	Format	Indice																													



ANNEXE 1
A L'ARRÊTE DU 22 DECEMBRE 2023

Attestation sismique à fournir lors du dépôt de permis de construire
pour certains projets de construction situés dans certaines zones
soumises à un risque sismique

Projet NEOCARB LOG - FOS SUR MER
Attestations sismiques réglementaires - Bâtiment administratif

N° D'AFFAIRE : C25300237
N° CHRONO : 2
Date : 04/12/2025
Version :

ELYSE ENGINEERING
91 RUE DE LA PART-DIEU
69003
LYON 03
Destinataire rapport :
VIGOT MAXIME

Intervenant : Victor GRAILLE
Mail : victor.graille@apave.com

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Victor Graille", written over a light blue rectangular background.

Formulaire d'attestation à fournir lors du dépôt de permis de construire pour certains projets ⁽¹⁾ de construction situés dans certaines zones soumises à un risque sismique

Le formulaire est émis par le ministère chargé de la construction.

⁽¹⁾ Une attestation par maison individuelle.

Les textes de référence

- Article L. 132-2 du code de la construction et de l'habitation.
- Articles R. 122-36, R. 125-17 et R. 132-2 du code de la construction et de l'habitation.
- Arrêté du 22 octobre 2010 relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite « à risque normal » modifié.

Le maître d'ouvrage

Identité :

– **Si personne physique :**

Nom :

Prénom :

– **Si personne morale :**

Forme juridique (SA, SARL, SCI...) : Société par actions simplifiée à associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination sociale : ELYSE ENGINEERING

Numéro SIRET ou SIREN : 98280231600017

Adresse :

– **Le Maître d'Ouvrage réside en France :**

Adresse : 91 RUE DE LA PART-DIEU

Code postal : 69003

Localité : LYON 03

Contact :

Adresse électronique : mvigot@elyse.energy

Numéro de téléphone : 0650342772

L'attestateur

Qualité de l'attestateur :

Contrôleur technique :

Nom : GRAILLE

Prénom : Victor

Nom commercial de la société : APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE

Raison sociale : SAS

Numéro de SIRET ou SIREN : 903 869 071

Numéro de l'agrément ministériel : TREL2221270S (décision du 19 septembre 2022)

Assurance souscrite par l'attestateur :

L'attestateur déclare avoir contracté une assurance professionnelle pour réaliser cette attestation.

Nom de la compagnie d'assurance : QBE Europe SA/NV

Numéro de police : 031 0003475

Date de validité : du 01/01/2025 au 31/12/2025

Adresse et contact de l'attestateur :

Adresse : 8 RUE JEAN-JACQUES VERNAZZA

Code postal : 13322

Localité : MARSEILLE

Adresse électronique : commercial.marseille@apave.com

Téléphone : 496152260

Les documents remis par le maître d'ouvrage à l'attestateur

Pour permettre l'établissement de l'attestation lors du dépôt, du permis de construire, le Maître d'Ouvrage remet à l'attestateur qu'il a choisi :

– **Pour les autres catégories de bâtiments :**

- Le projet de construction en phase de dépôt du permis de construire.
- Les éléments géotechniques faisant apparaître la classe de sol du lieu d'implantation de la construction envisagée.
- Les informations permettant le classement de l'ouvrage en catégorie au sens de la réglementation parasismique applicable.
- Une notice explicative portant sur le cheminement des charges verticales et horizontales et sur le principe de fondations et de soutènement.
- L'étude préalable lorsqu'elle a été demandée dans le cadre d'un Plan de Prévention des Risques sismiques, comme stipulé au f de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme.
- Autres documents fournis par le Maître d'Ouvrage : Dossier PC

Référence des documents utilisés :

Réf ou n°	Indice	Intitulé du document	Reçu le
		Dossier PC	04/12/2025

Le projet

ROUTE DU QUAI MINÉRALIER

Code postal : 13270

Localité : FOS SUR MER

Code INSEE de la commune : 13039

Numéro de permis de construire : En attente d'un retour de l'administration

Date du dépôt de la demande de permis de construire : 31/10/2025

Date de délivrance du permis modificatif : à renseigner par le requérant.

Constats

– **Existence d'un plan de prévention des risques sismiques (f) de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme) :**

Le projet est-il concerné par un plan de prévention des risques sismiques ?

Oui Non

Le plan de prévention des risques sismiques impose-t-il l'obligation de réaliser une étude préalable ?

Oui Non

Si oui, est-ce que l'architecte du projet ou l'expert a certifié qu'elle a bien été réalisée

Oui Non

– **La catégorie d'importance du bâtiment :**

- Catégorie II
 Catégorie III
 Catégorie IV

– **La zone de sismicité dans laquelle se trouve le bâtiment :**

- Zone 2
 Zone 3
 Zone 4
 Zone 5

– **Type de projet :**

- Construction d'une maison individuelle
 Autre construction neuve
 Extension horizontale. Préciser le type d'extension ⁽²⁾:
 Extension verticale
 Superficie du projet (surface de plancher en m²): 900
 Nombre de niveau (x): 4

⁽²⁾ Sont concernés par les règles de construction parasismique – les garages mécaniquement liaisonnés à la structure principale, et à la toiture lourde.

– **Référentiel(s) utilisé(s) pour le dimensionnement de la structure :**

- **Pour toutes les catégories de bâtiment, les principes de conception, de calcul et de dimensionnement applicables aux bâtiments mentionnés à l'article 3 de l'arrêté sismique du 22 octobre 2010 :**

- Les normes NF EN 1998-1 septembre 2005, NF EN 1998-3 décembre 2005, NF EN 1998-5 septembre 2005, dites « règles Eurocode 8 » accompagnées des documents dits « annexes nationales » des normes NF EN 1998-1/ NA décembre 2007, NF EN 1998-3/ NA janvier 2008, NF EN 1998-5/ NA octobre 2007 s'y rapportant.
 « Le référentiel "Dimensionnement parasismique des éléments non structuraux du cadre bâti ; Justifications parasismiques pour le bâtiment à risque normal" version 2014 »

- **Pour les maisons individuelles, la possibilité de recourir aux guides réglementaires de dimensionnement forfaitaire suivants :**

- Guide de construction parasismique des maisons individuelles DHUP CPMI-EC8-zones 3-4, édition 2021.
 Guide de construction parasismique des maisons individuelles DHUP CPMI-EC8 Zone 5, édition 2020.

– **Le sol :**

Une étude de sol a-t-elle été réalisée : Oui Non

Si oui, classe de sol en présence (selon EC8) : A B C D E S1 S2

Si microzonage, préciser la classe de sol du microzonage :

Si non, catégorie de sol identifiée (règles simplifiées CPMI) :

Par qui a été identifiée la catégorie de sol : GEOTECHNIQUE EST

Pas d'information

– **Les fondations du projet :**

Une ou des étude(s) de sol a/ont-t-elle(s) été réalisée(s) ?

Oui Non

Si oui, date(s) de réalisation :

Conclusions

L'attestateur atteste que le Maître d'Ouvrage a bien pris en compte, en phase de dépôt du permis de construire, les règles de construction parasismiques sur la base des documents qui lui ont été fournis par le Maître d'Ouvrage (cf. liste ci-dessus) :

Oui Non

Si non, dire pourquoi :

L'attestateur émet-il des réserves ?

Oui Non

Si oui, dire lesquelles : A ce stade d'avancement du projet, ni le mode de fondation ni le mode constructif ne sont définis et aucune note structurelle n'a été établie. Seule une étude G1 du site permet d'identifier la classe de sol. Cependant, la maitrise d'ouvrage nous informe qu'une étude de sol de type G2 PRO sera réalisée et qu'un BET structure sera missionné afin de dimensionner le bâtiment et établir les notes sismiques en phase conception. Nous vous sensibilisons sur le fait que le mode constructif pourrait être modifié en fonction des études.

NB : La présente attestation porte sur le bâtiment administratif en R+3 classé à risque normal. Les autres bâtiments du site étant classés à risque particulier ou en catégorie d'importance I.